



Formation actualité du droit du cinéma en 2020-2021

Jeudi 16 décembre 2021 (6 heures)

Objectifs pédagogiques : La formation a pour objet la mise à jour des connaissances des participants par le biais d'une étude des différentes évolutions textuelles et jurisprudentielles en matière de droit du cinéma sur les années 2020 et 2021.

Contenu de la formation :

- Vers une nouvelle chronologie des médias ?
- La loi du 25 octobre 2021 et le Code du cinéma (cession de catalogue)
- Le financement du cinéma et le nouveau décret SMAD.
- COVID et droit du cinéma.
- L'évolution de la taxe vidéo en 2020.
- Le fonds de soutien du CNC en 2020 et 2021 et l'avenir du financement du cinéma.
- La suppression des jours interdits de cinéma.
- La suppression de l'interdiction de la publicité pour le cinéma sur les chaînes de télévision.
- La remise en cause des aides communales apportées aux projets d'ouverture de cinéma (CE 10 mars 2021, *Sté Le Royal*).
- Accord relatif aux clauses types subordonnant l'attribution des aides du CNC.

Présentation du formateur :

La formation est assurée par Marc Le Roy, docteur en droit spécialisé en droit de l'audiovisuel et du cinéma. Marc Le Roy est l'auteur du fascicule du JurisClasseur sur le droit du cinéma (JurisClasseur administratif), il est l'auteur d'une soixantaine d'articles juridiques sur le droit de cinéma et de l'audiovisuel et est l'auteur de l'ouvrage *Droit de l'audiovisuel* (Ind. Pu., 2020). Il commente le Code du cinéma et de l'image animée au sein du Code la communication chez Dalloz. Il anime également le site internet droitducinema.fr depuis 2009. Marc le Roy enseigne le droit de l'audiovisuel et du cinéma aux universités de Nantes, Lyon III (Master 2 droit du cinéma), Nancy et au CEIPI de Strasbourg.

Pré-requis :

La formation est ouverte aux juristes en droit de l'audiovisuel et du cinéma, aux juristes médias, telco, IP/IT et aux professionnels non juristes du cinéma et de l'audiovisuel.

Modalités pédagogiques :

- Support de formation remis aux participants.
- Etudes de cas.

Modalités d'accès :

- Durée : 6 heures
- Date : jeudi 16 décembre
- Horaire : 09h30-12h30 et 14h-17h
- Lieu : Paris, 9^{ème} arrondissement
- Tarif : 600 euros par stagiaire TTC (devis sur mesure pour les groupes).
- Contact : Marc Le Roy (Excellence Droit)/09.81.85.92.36/contact@excellencedroit.fr

Bulletin d'inscription pour la journée de formation (6 heures) du 16 décembre 2021

Cabinet/entreprise :

Nom du participant :

Prénom :

Adresse du cabinet/entreprise :

N° de téléphone :

Mail :

TOTAL en euros : 600 euros TTC

Date et signature

-
- Bulletin à adresser par retour mail (excellencedroit@gmail.com) ou à Excellence Droit, 10 rue Stéphane Pitard - 37000 Tours
 - Chèque à l'ordre d'*Excellence Droit* ou virement bancaire (IBAN sur demande)
 - Une facture sera envoyée à l'adresse du cabinet ou de l'entreprise
 - Pour tous renseignements : excellencedroit@gmail.com – Tél : 09.81.85.92.36